

ANNEXE au CERFA n°13 616*01

FINALITE DES OPERATIONS DE DEMANDE DE CAPTURE ET DE TRANSPORT D'ESPECES PROTEGEES - PERIODE 2021-2025

Présentation de la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine :

Animée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine depuis 1994, les objectifs de cette commission sont :

- la gestion de la base de données sur la répartition et la biologie des reptiles et amphibiens de Lorraine (56 659 données en provenance d'environ 300 bénévoles en octobre 2020) dans un but de connaissance,
- la prise en compte de l'herpétofaune dans les actions de protection menées tant par le CEN Lorraine que par d'autres organismes (PNR, Collectivités, Etat, Associations),
- la communication autour de l'herpétofaune (expositions, interventions dans des formations, colloques, conférences, édition d'une circulaire...),
- la protection de nouveaux sites remarquables pour l'herpétofaune Lorraine.

La Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine est coordinateur régional de la SHF (Société Herpétologique de France) et est la structure de référence en Lorraine pour ce qui concerne l'herpétologie. Elle fait paraître chaque année une circulaire à l'intention de ces membres (<https://www.cen-lorraine.fr/site/Circulaire-Commission-Reptiles-et-Amphibiens-no37-fr-607-2.html>).

Les données de la Commission sont communiquées annuellement à la SHF dans le cadre des différents atlas nationaux et des plans nationaux d'actions amphibiens (Pélobate brun, Crapaud vert et Sonneur à ventre jaune).

La présente demande fait suite à une autorisation de dérogation de capture qui a été accordée aux demandeurs pour la période du 7 août 2018 au 31 décembre 2020 (référence des arrêtés préfectoraux : 2018-DREAL-EPB-0033, 2018-DREAL-EPB-0034, 2018-DREAL-EPB-0035, 2018-DREAL-EPB-0036). Elle concernait les mêmes espèces pour les mêmes objectifs, à l'exception du Pélobate brun et du Crapaud vert qui ont été intégrés à cette demande pour des études spécifiques liées aux plans nationaux d'action.

Présentation des demandeurs en poste au CEN Lorraine :

- **AUMAITRE Damien**, chargé de mission Meurthe-et-Moselle, secrétaire de la Commission Reptiles et Amphibiens, animateur des plans régionaux d'actions amphibiens en Lorraine, co-rédacteur de la Liste Rouge des amphibiens et Reptiles de Lorraine, gestionnaire de la BDD régionale sur l'herpétofaune et validateur des données saisie sur le masque de saisie webobs et Fane Lorraine.
- **MORI Quentin** : animateur du Plan Régional d'Actions sur les mares en Lorraine (2016-2017) et sur les mares du Grand Est (2017-2019), Conservateur de la Réserve Naturelle Régionale de Pagny-la-Blanche-Côte (55)

Bibliographie des demandeurs :

AUMAITRE Damien

AUMAITRE D., VACHER J.P., AUBRY M., 2020 : État des lieux et propositions de suivis du Sonneur à ventre jaune et du Triton crêté sur les sites Natura 2000 en Grand Est, Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine, CPIE Sud Champagne, BUFO, DREAL Grand Est, 43 p.

AUMAITRE D., 2020 : Le Sonneur à ventre de feu *Bombina bombina* (Linnaeus, 1760) en Lorraine : historique, synthèse des études et problématique. Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine, DREAL Grand Est, 28 p.

AUMAITRE D. & LAMBREY J. (Coord.), 2016. Liste rouge des amphibiens et reptiles de Lorraine. UICN, DREAL Grand Est. Nancy, 24 p.

AUMAITRE D., 2014. Plan National d'Actions du Crapaud vert (*Bufo viridis* Laurenti, 1768). Déclinaison régionale Lorraine, 2014-2018. Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine, DREAL Lorraine, 41 p.

AUMAITRE D., 2014. Plan National d'Actions du Pélobate brun (*Pelobates fuscus*, Laurenti, 1768). Déclinaison régionale Lorraine, 2014-2018. Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine, DREAL Lorraine, 2013, 51 p.

AUMAITRE D., 2013. Déclinaison régionale du Plan National d'Actions sur le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) en région Lorraine, 2014-2018. Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine, DREAL Lorraine, 47 p.

GRISVARD P. & AUMAÎTRE D., 2012.- Synthèse du programme Carnet B 2011 « cartographie nationale des enjeux territoriaux de biodiversité », volet herpétofaune, Région Lorraine. CEN Lorraine, DREAL Lorraine, 37 p. (Rapport).

MORI Quentin

JACQUIN, L., MORI, Q., MEDOC, V. 2013. Carotenoid-based coloration induced by an acanthocephalan parasite may facilitate the transmission to its definitive host. *Parasitology*, 140, 1310-1315.

JACQUIN, L., MORI, Q., PAUSE, M., STEFFEN, M., MEDOC, V. Influence of the biotic context on the spatial repartition of an intermediate host by the acanthocephalan parasite *P. minutus*. *PLoS ONE* 9(7).

Des stagiaires de Master II pourront être amenées à travailler également sur ces espèces, avec les méthodologies et objectifs décrits ci-dessous. Ils seront sous la responsabilité des demandeurs.

Objectifs des captures (amphibiens et reptiles) :

1. - Inventaires : détermination de la présence/absence de l'espèce, évaluation des populations et de la reproduction, **détermination de l'espèce et relâcher sur site**

- **Sites protégés par le CEN Lorraine** dans le cadre de leur évaluation patrimoniale ou de la rédaction des plans de gestion ou des documents d'objectifs (partie herpétofaune du diagnostic),
 - méthode : repérage à vue, filet troubleau, nasses posées le soir récupérées le matin, identification aux différents stades de développement (adultes, larves, pontes), relâcher sur place si capture
 - objectif : inventaire des amphibiens sur les sites protégés par le CEN Lorraine
 - lieux de prélèvement : milieux humides présents sur les sites, certains en statut d'APB, de Réserve Naturelle Régionale et/ou de sites natura 2000.
- **Programme mares de Lorraine** dans le cadre de l'inventaire continu des mares réalisé par le CEN Lorraine et la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine (inventaires, saisie des données dans la base de données régionale).
 - méthode : repérage à vue, filet troubleau, nasses posées le soir récupérées le matin, identification aux différents stades de développement (adultes, larves, pontes), relâcher sur place si capture
 - objectif : inventaire qualitatif des espèces présentes
 - lieux de prélèvement : mares, certaines en statut d'APB, de Réserve Naturelle Régionale et/ou de sites natura 2000

2 - Plans régionaux d'Actions : le CEN Lorraine est structure animatrice pour l'ex-région Lorraine. Ce travail se fait en lien avec l'association BUFO sur la partie de l'ex-région Alsace et en lien avec le CPIE Sud Champagne pour l'ex-région Champagne-Ardenne.

- **Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)** : recherche de nouveaux sites de présence, sexage des individus, détermination Sonneur à ventre jaune vs Sonneur à ventre de feu, liées aux actions 1.2 et 1.3 des plans régionaux d'action),
 - méthode : repérage à vue, filet troubleau, identification aux différents stades de développement (adultes, larves, pontes), relâcher sur place si capture, estimation quantitative (chants)
 - objectif : inventaire qualitatif et semi-quantitatif
 - lieux de prélèvement : milieux abritant cette espèce, certains en statut d'APPB, de Réserve Biologique Dirigée et/ou de sites natura 2000.

- **Crapaud vert (*Bufo viridis*)** : inventaire diurnes et nocturnes, capture des individus avec relâcher sur site pour étude génétique
 - Etude génétique : sur la base de l'étude SHF de C. Eggert (2016) sur les unités de conservation du Crapaud vert en Lorraine, issu de la déclinaison régionale du plan Régional d'Actions Lorraine sur le Crapaud vert.
 - Méthode : sur deux ans (2021 – 2022), avec capture d'au moins 30 individus par unités de conservation, prélèvements buccaux avec écouvillons, relâcher sur place
 - Lieux de prélèvements : sites de présence du Crapaud vert en Moselle sur la base des unités de conservation (Eggert, 2016).
- **Pélobate brun (*Pelobates fuscus*)** : inventaire diurnes et nocturnes, capture des individus avec relâcher sur site pour
 - Etude génétique et étude de Capture/Marquage/Recapture liée à une thèse de J. Dayon du CEFÉ de Montpellier (UMR 5175 – Pr Claude Miaud : claudio.miaud@cefe.cnrs.fr)
 - Méthode : sur trois ans (2021-2022-2023) avec capture des animaux, photographie du patron ventral, mensurations, prise du point GPS, prélèvements buccaux avec écouvillons, relâcher sur place
 - Lieux de prélèvements pour la CMR et l'étude génétique : site de la RBD de Saint-Avoid (57)

3 - Suivis : détermination de la présence/absence de l'espèce, évaluation des populations et de la reproduction, **détermination et relâcher sur site**

- suivis par sites occupancy dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité de la région Grand-Est de trois espèces et groupes d'espèces : Vipère aspic (2023) , Triton crêté (2021 - 2024) et Sonneur à ventre jaune (2022 - 2025)
- suivis des espèces patrimoniales prévues dans les plans de gestion des sites dont il assure la gestion, dont les Réserves Naturelles Régionales et les Réserves Naturelles Nationales, sous réserve d'un avis positif des comités consultatifs concernés
- méthode : repérage à vue, filet troubleau, identification aux différents stades de développement (adultes, larves, pontes), relâcher sur place si capture
- objectif : inventaire qualitatif et semi-quantitatif des espèces présentes dans les habitats favorables
- lieux de prélèvement : sites du CEN Lorraine dont certains en statut d'APB, de Réserve Naturelle Régionale et/ou de sites natura 2000.

Dans le cadre de ces inventaires et de ces suivis, des analyses génétiques non invasives (prélèvements buccaux) pourront éventuellement être réalisés dans le cadre de l'étude nationale sur la chytridiomycose ou l'étude SALAMANDER ou, si nécessaire, dans le cadre de la mise en œuvre des plans régionaux d'actions.

4 - Formations : détermination de la présence/absence de l'espèce, **détermination et relâcher sur site**

Ces formations sont dispensées annuellement pour le Centre National de Formation Forestière dans le cadre d'une formation amphibiens. D'autres formations sont également réalisées, notamment auprès de l'OFB. Lors de ces formations, dans un but de reconnaissance des critères de détermination des espèces, des individus (adultes ou larves) sont capturés, identifiés et relâchés sur place.

Matériel utilisé :

- filet troubleau en dehors des périodes de présence des larves d'urodèles (utilisation de février à avril),
- nasses flottantes réalisées lors du programme INTERREG IVa. Posées le soir et récupérées le lendemain matin (ou le soir même), sans utilisation d'appâts. Utilisation uniquement en eaux closes (mares). Dimensions : L : 70 cm ; l : 40 cm, h : 40 cm. Cette technique permet la capture temporaire d'adultes d'urodèles de février à mai sans intrusion de filets troubleaux
- respect du protocole de lutte contre la dissémination de la Chytridiomycose selon la publication « Dejean T., Miaud C., Schmeller D., 2010. Protocole d'hygiène pour limiter la dissémination de la Chytridiomycose lors d'interventions sur le terrain, Bull. Soc. Herp. Fr. (2010) 134 : 47-50. »

Avec les nasses, il existe un risque de capture accidentelle d'une autre espèce protégée : la Couleuvre à collier (*Natrix Natrix*), c'est pourquoi celle-ci a été incluses dans la liste des espèces concernées par la présente demande.



Nasses utilisées (Photo : V.SCHMITT, CEN Lorraine)

Objectifs du transport (uniquement reptiles) :

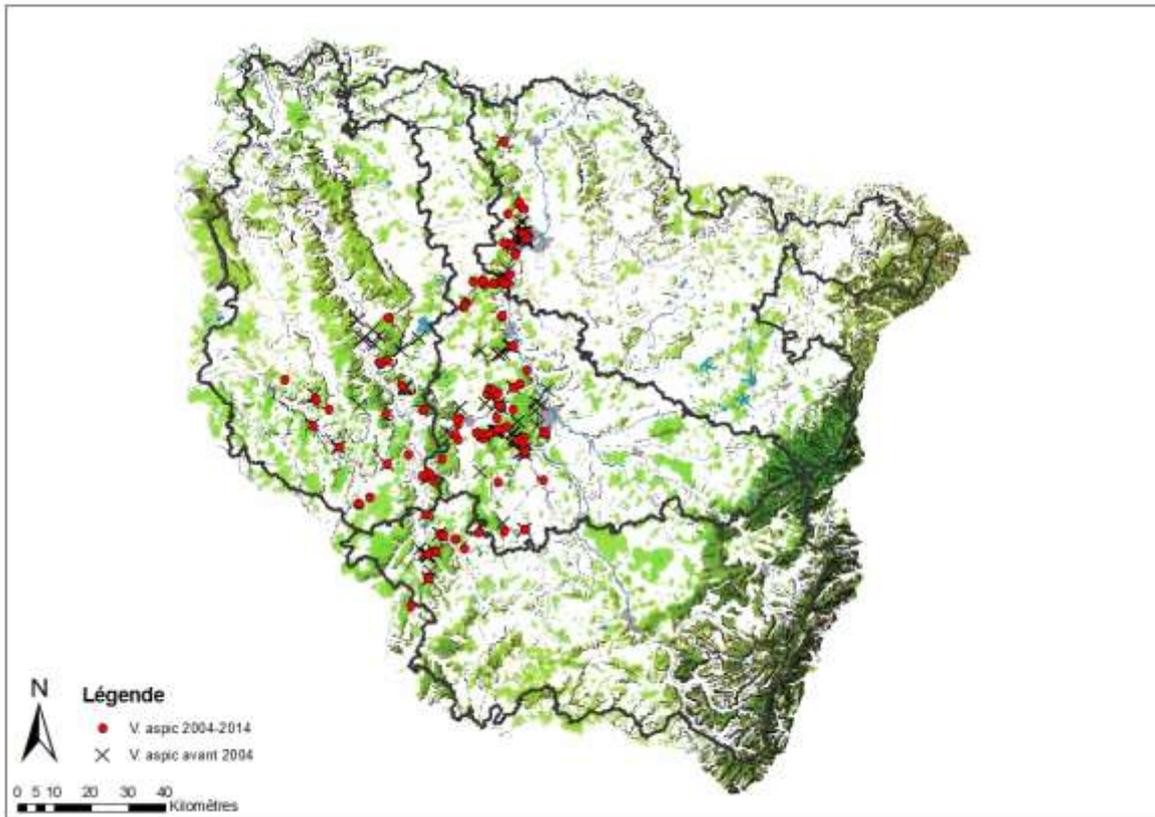
Cette demande de transport concerne deux cas particuliers :

- le transport de mues de reptiles en vue :
 - de l'identification de l'espèce a posteriori : transport depuis le site de récolte jusqu'au lieu d'identification et d'archivage (bureau),
 - du transport vers un laboratoire en vue d'analyses génétiques et utilisation probable dans le cas d'une population introduite de **Vipère péliade** (*Vipera berus*) dans les hautes Vosges.

- le transport éventuel d'une espèce : la **Vipère aspic** (*Vipera aspis*). Cette espèce, classée comme Vulnérable en Lorraine sur la Liste Rouge, est présente de façon localisée en Lorraine et est en déclin. Des demandes régulières (et non réalisées à ce jour) sont faites à la Commission Reptiles et Amphibiens pour transporter l'espèce des lieux d'habitations vers des sites naturels en vue d'éviter leur destruction sur place. Ces demandes sont faites de la part de particuliers ou d'organismes publics. Cette intervention ne sera faite que sur demande, et uniquement si existe un risque avéré de destruction des individus dans le cas où un déplacement ne serait pas réalisé.

Le ou les individus capturé(s) seront relâché(s) :

- à moins de 30 mn en voiture du lieu de capture,
- dans l'aire actuellement connu de répartition de l'espèce (voir carte ci-dessous),
- au sein de l'habitat favorable pour l'espèce (pelouse calcaire, pierriers) le plus proche du lieu de capture.



Aire de répartition actuellement connue de *V. aspis* en Lorraine (CEN lorraine, 2015)

Stockage des données, restitution

Toutes les données récoltées dans le cadre de cette autorisation sont bancarisées dans la base de données régionale de la Commission reptiles et Amphibiens. Elles sont saisies via le masque de saisie sur le portail : <https://cenlwebobs.e-logiq.net/>. Ces données sont ensuite vérifiées, validés et intégrées à la BDD régionale.

Ces données seront transmises intégralement à la DREAL dans le cadre du SINP, via la BDD régionale.

Espèces : La liste des espèces objet de la demande figure dans les tableaux ci-dessous.

AMPHIBIENS

FAMILLE (MNHN)	ORDRE (MNHN)	CLASSE (MNHN)	Nom latin MNHN	Nom vernaculaire
Salamandridae	Urodela	Amphibia	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée
Salamandridae	Urodela	Amphibia	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre
Salamandridae	Urodela	Amphibia	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé
Salamandridae	Urodela	Amphibia	<i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué
Salamandridae	Urodela	Amphibia	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté
Bombinatoridae	Anura	Amphibia	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur
Bombinatoridae	Anura	Amphibia	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune
Bufo	Anura	Amphibia	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun
Bufo	Anura	Amphibia	<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite
Bufo	Anura	Amphibia	<i>Bufo viridis</i>	Crapaud vert
Hyla	Anura	Amphibia	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte
Pelodytes	Anura	Amphibia	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué
Pelobates	Anura	Amphibia	<i>Pelobates fuscus</i>	Pélobate brun
Rana	Anura	Amphibia	<i>Rana kl. esculenta</i>	Grenouille verte esculenta
Rana	Anura	Amphibia	<i>Rana lessonae</i>	Grenouille de Lessona
Rana	Anura	Amphibia	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile
Rana	Anura	Amphibia	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse

REPTILES

FAMILLE (MNHN)	ORDRE (MNHN)	CLASSE (MNHN)	TAX REF	Nom latin MNHN	Nom vernaculaire
Anguidae	Squamata	Reptilia		<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile
Colubridae	Squamata	Reptilia		<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse
Colubridae	Squamata	Reptilia		<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune
Colubridae	Squamata	Reptilia		<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre à collier
Colubridae	Squamata	Reptilia		<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape
Lacertidae	Squamata	Reptilia		<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches
Lacertidae	Squamata	Reptilia		<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles
Lacertidae	Squamata	Reptilia		<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare
Viperidae	Squamata	Reptilia		<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic
Viperidae	Squamata	Reptilia		<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade